
KOBE – Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de l'ALAC
Mercredi 13 mars 2019 – 08h30 à 09h30 JST
ICANN64 | Kobe, Japon

LEÓN SANCHEZ : Bonjour à tous. Nous allons maintenant commencer notre séance entre le Conseil d'Administration et l'ALAC, le comité consultatif At-Large. Merci à tous de vous être levés tôt et d'être présents à l'heure.

Cette séance est extrêmement importante puisque nous avons l'opportunité d'écouter les utilisateurs finaux et ce qu'ils ont à nous dire en direct.

Donc j'aimerais changer un petit peu la dynamique de notre travail aujourd'hui. Alors plutôt que de lire les questions et de passer par l'exercice habituel, j'aimerais que la séance soit plus interactive, qu'on ait plutôt un dialogue au lieu de lire les questions et les réponses. Donc on va procéder de cette manière. Bien sûr que nous allons répondre aux questions que vous nous avez envoyées, nous allons vous fournir des réponses. Mais j'aimerais le faire de façon constructive et sous forme de dialogue de manière ce que nous puissions exploiter au mieux le temps que nous avons.

Cherine, je vous passe la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

CHERINE CHALABY : Mais c'est vous le patron.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Cherine.

Donc notre première question est relative à l'impact financier que certaines technologies émergentes peuvent avoir sur les finances de l'ICANN. Nous sommes bien conscients de ceci. Il y a des technologies émergentes qui représentent parfois un enjeu pour le système des noms de domaine. Ces technologies peuvent avoir un impact sur le financement de l'ICANN. Nous avons donc préparé une réponse à cette question qui nous permettra de vous faire part de notre point de vue par rapport à ces nouvelles technologies émergentes. Il me semble que c'est une question pour Ron mais peut-être que Maarten pourrait nous faire part de ce qui a en fait démarré cette discussion.

Ron ?

MAARTEN BOTTERMAN : Je vais commencer.

Si on revient à la séance sur le plan stratégique, nous reconnaissons que ceci se produit ; c'est une des raisons pour lesquelles on se retrouve avec des revenus plats. Nous voyons

que ceci est affecté. Et puis le fait est qu'on ne pourra pas interrompre ceci. Il nous faut avoir une alternative crédible à proposer et ceci doit faire partie du modèle d'évolution également.

En ce qui concerne l'impact financier, voilà, c'était ce que j'avais à dire par rapport aux identités internet alternatives.

RON DA SILVA :

Je suis désolé, je suis un petit peu en retard.

Il ne s'agit pas uniquement d'argent. C'est cela que vous voulez que je dise? Je peux répondre à la question financière et au reste de la question.

Il s'agit d'une question d'identificateurs et de l'impact à long terme, non seulement sur la technologie mais également sur la question économique. Ça y est, j'ai compris, le café a fait son effet.

Je crois que Göran avait fait un commentaire par rapport à cela sur les différents ensembles d'identificateurs. Il y a des questions qui ont été posées l'autre jour sur le blockchain, sur l'internet des objets. Et je pense qu'on peut se poser la question qu'est-ce que cela veut dire tout ceci, quelle est la mission de l'ICANN en ce qui concerne ces identificateurs. Est-ce que nous

avons un rôle ? Et si nous avons un rôle, quel est ce rôle ?
Comment est-ce que nous pouvons être impliqués dans ceci ?

Tout ceci, ce sont des questions stratégiques. Nous en sommes conscients. Nous y réfléchissons. L'organisation se focalise sur ces technologies, un suivi est effectué. Est-ce qu'il y a des activités mises en place que nous devrions travailler ? Je ne pense pas. Est-ce qu'il y a un impact financier maintenant à long terme ? Je ne pense pas non plus. Et puis ce long terme, qu'est-ce que cela veut dire, le long terme ? Quelles sont les dates ? Cela, c'est une question qu'il faut se poser. Il y a différents scénarios. Vous savez, tout le monde a cela actuellement.

Est-ce que vous voyez une chaîne relative au DNS sur cela ? Non, vous avez une application, vous cliquez sur l'application, c'est tout. Et par ailleurs, est-ce que les utilisateurs mettent souvent des informations dans une barre de recherche dans leur navigateur et qu'ils reçoivent des liens avec une chaîne identifiée par rapport au lien qui est caché ? Parfois, il y a des chaînes sympas avec des choses sur le DNS. Oui, cela peut avoir un impact sur les chaînes, mais les gens ne voient pas tout cela.

Pour moi, la valeur des chaînes, c'est justement qu'on ne peut pas les lire. Un être humain ne les voit pas. C'est simplement la manière dont la machine traite les informations au niveau du

DNS. Et je pense que les propriétaires de nom de domaine sont d'accord avec cela.

Donc certes, nous faisons le suivi de ceci. Il y a beaucoup de technologies intéressantes dans ce domaine en termes d'identificateurs. Et je crois que l'objectif numéro cinq, c'est de bien connaître le marché. Le marché, cela inclut d'autres domaines du secteur qui sont en développement et qui vont peut-être fournir d'autres options et d'autres couches techniques. Voilà, ce que j'avais à dire.

LEÓN SANCHEZ :

Oui, je pense que c'est une excellente réponse, Ron. Mais j'aimerais passer le micro à d'autres personnes.

Je crois que peut-être Sarah souhaite prendre la parole ?

SARAH DEUTSCH :

Par rapport à la réponse de Ron, j'ai une proposition de valeur à faire. Les noms de domaine, on peut les lire. Les utilisateurs peuvent les voir. Donc dans ce cas-là, si c'est ce cas, il faut qu'il y ait une valeur qui y soit associée. Les choses ne doivent pas devenir invisibles. Si on les substitue complètement, il faut que cela reste quand même une alternative de confiance en fait.

LEÓN SANCHEZ : Merci Sarah.

Ensuite, j'ai Jonathan et John.

JONATHAN ZUCK : Merci León.

Nous avons obtenu des résultats intéressants dans les questionnaires que nous avons effectués dans le cadre de la révision CCT des utilisateurs. Il y a eu deux questions qui finalement étaient pertinentes par rapport à cette idée. Premièrement, comprendre que les attentes des utilisateurs avec cette expansion rapide du DNS conduirait à un web plus sémantique. Donc le fait qu'il y ait beaucoup de chaînes, cela augmente la prévisibilité de ce qu'on va trouver, que ce soit le .photograph, on trouve un photographe ; .doctor, on trouve un docteur. Donc il y a une réponse très claire par rapport à cela. Donc il y a l'attente, le côté significatif des choses.

Certes, il y a un risque, il y a une attente. Mais si cette attente n'y correspond pas, la confiance de l'utilisateur à long terme sera menacée.

Par ailleurs, les alternatives que les gens prennent en compte par rapport à ces chaînes, il y a la moitié des gens qui ont répondu qui ont répondu : « Oui, je considère que ceci représente une alternative aux noms de domaine. », par

exemple leur identité sur Facebook ou alors un restant qui soit basé sur Opentable. Un tiers de restaurants, leur site web, c'est simplement quelque chose qui pointe vers autre chose. Donc en fait, ils souhaitent faire partie d'une communauté, de quelque chose qui est identifiable. Les gens avec des photos par exemple, ils sont sur Flickr plutôt que de chercher à mettre en place leur propre marque, ce qui demande énormément de travail dans le cadre d'un nom de domaine. Donc il y a des tendances que l'on peut observer dans ce domaine.

Je ne sais pas si cela fait partie de la mission de l'ICANN, de faire quelque chose par rapport à cela sauf si nous devons faire tout notre possible pour nous assurer que ces chaînes se comportent de manière prévisible, fiable et bien sûr nous assurer que la confiance existe parce qu'il y a la question de l'abus du DNS. Donc le consommateur, ce qui est important pour lui, c'est d'être protégé.

LEÓN SANCHEZ :

Très bien.

John maintenant.

JOHN LAPRISE :

J'aimerais faire écho au commentaire de Jonathan. C'est un petit peu la tyrannie du choix et les utilisateurs. Vous savez dans

les supermarchés aux États-Unis, c'est un petit peu le *oldies* avec les supermarchés qui proposent beaucoup d'options de ketchup et celui qui en propose très peu. Donc est-ce que les utilisateurs souhaitent avoir beaucoup de choix ou alors quelques choix mais des choix fiables ? C'est cela la question à l'avenir pour les séries ultérieures. Est-ce que les consommateurs souhaitent avoir beaucoup de choix ? Il y a certaines personnes qui, certes, souhaitent pouvoir choisir mais d'autres, moins.

Deuxième chose – et là, je passe un petit peu à autre chose – la question, c'est que l'ICANN doit continuer d'être pertinente. Donc si possible, l'ICANN finalement va se retrouver dans une situation. Il va falloir réfléchir et planifier qu'à un moment ou à un autre, on va devenir obsolète. Et il est tout à fait possible qu'on n'ait aucune réponse à apporter par rapport à cela. Il faut le prévoir, donc il faut y réfléchir à mon avis pour l'avenir.

HOLLY RAICHE :

Oui, rapidement là-dessus. L'avantage des noms de domaine par rapport à ce qui est Facebook, etc., et bien ce qu'il faut faire, c'est comprendre la quantité de données qui est collectée par Facebook et Google qui est utilisée de manière à ce que nous ne puissions plus le contrôler. Lorsque vous avez un nom et que vous allez sur ce nom, en principe, il devrait y avoir confiance. Et

cela peut être un argument de vente ; c'est là qu'on va, c'est là qu'on coche et là, il n'y a pas de problème, c'est sécurisé.

LEÓN SANCHEZ : Merci Holly. Tout ceci est très important. Effectivement, il nous faut absolument réfléchir à tout ceci.

Cherine, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

CHERINE CHALABY : Je pense que votre question est tout à fait pertinente. Certes, il peut y avoir des points de vue personnelles mais du point de vue du Conseil d'Administration et de l'ICANN, on ne peut pas simplement dire : « On oublie, on ne réfléchit pas et tout va bien. » Il existe un réel danger dans les années à venir si on ne pense pas à cette évolution. Et c'est un de nos objectifs stratégiques d'y réfléchir. Nous n'avons pas encore la réponse. ICANN Org, au cours des mois à venir, va travailler avec la communauté pour évaluer ces risques. Nous devons avoir un plan. Est-ce que cela va avoir un impact sur nous ou non ? Il faut se poser cette question. Et si cela a un impact sur nous, comment ? Ce dont on a parlé par rapport à la sécurité, par rapport à tout ce qui a été dit, oui, il ne faut pas l'oublier.

En fin de compte, si on découvre qu'il n'y aura pas d'impact, très bien mais il faut avoir un plan au cas où. Je dois vous assurer

que c'est un objectif stratégique sur lequel nous allons travailler. Il le faut, il nous faudra trouver un plan d'ici la fin de l'année pour être prêts. Donc en tant que communauté, en tant qu'ICANN, nous allons trouver une option.

Je sais qu'OCTO est en train de mettre une plateforme en place pour que la communauté puisse exprimer son point de vue sur cette question par rapport aux identificateurs. C'est une question extrêmement importante et je suis très content que vous l'ayez soulevée.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Cherine.

Question suivante qui nous a été envoyée par l'ALAC par rapport au groupe de travail sur les procédures ultérieures. L'idée de la question, c'est qu'il y a une certaine pression sur le groupe de travail des procédures ultérieures. Est-ce que cette pression est justifiée ? Pour quelle raison est-ce qu'il y a des délais aussi serrés ? Comment se fait-il qu'il y ait toute cette pression ? Et est-ce que peut-être la pression vient des personnes qui ont des entreprises dans les domaines ? Y a-t-il d'autres considérations également, considérations budgétaires peut-être, qui incitent cette pression ? J'aimerais savoir ce qu'en pense Avri.

AVRI DORIA :

Merci León.

Alors cette urgence, c'est justement un des problèmes qu'on a dans la communauté. Lorsque les choses sont urgentes pour certaines personnes et moins pour d'autres, il y a un petit peu la question de la justification.

Alors la justification par rapport à cela, tout d'abord, que peut-on en dire ? Le nouveau problème des gTLD en 2012, c'était un petit peu, vous savez, un projet pilote. Les gens ont dit : « Voilà un programme. Nous savons que nous n'allons pas tout réussir. » C'était d'ailleurs le programme où on a effectivement bâti l'avion au fur et à mesure avec une décision qui a été prise comme quoi à la fin, on prendrait le temps de regarder ce qui s'était passé, de prendre du recul, de considérer en communauté toutes les questions.

Donc la communauté a passé un an avant même de lancer la procédure ultérieure sur les nouveaux gTLD à se dire : « Alors quels sont les problèmes ? » Et nous avons pu établir une liste très longue de tous les problèmes qui avaient été identifiés dans toute la communauté. Ensuite, la décision suivante, c'était que toutes les révisions nécessaires seraient faites avant qu'un nouveau programme soit mis en place et que toutes les réponses à tous les problèmes seraient apportées.

Le groupe est en cours de travail par rapport à cela. Et certes, c'est un travail de titan. Alors la seule pression que j'ai vue par rapport à cela, c'est qu'il y a eu une décision de mettre en place un programme et de suivre par une analyse et de décider si oui ou non on continuait.

Le Conseil d'Administration suit cette évolution mais il n'y a pas de motivation ou de personne qui nous pousse et qui nous dise : « Il faut absolument qu'on ait un programme de nouveaux gTLD. » Il y a une grande partie de la communauté qui dit : « Nous souhaitons avancer simplement. » Il y a d'autres personnes qui disent : « Non, nous ne le souhaitons pas. » ou alors : « Nous souhaitons quand même bien mesurer telle ou telle chose. »

Donc pour moi, le travail est fait. Alors je ne sais pas s'il y a réellement une urgence ou des gens qui nous poussent. Simplement, le fait est qu'il y a beaucoup de temps qui est consacré à ce projet, il y a des gens qui investissent énormément de travail. Donc certes, les gens souhaitent que le projet aboutisse. C'est cela l'urgence. Mais est-ce que c'est vraiment une urgence ? Pas vraiment.

Simplement, le travail est méticuleux. Toutes les questions sont passées en revue et rien ne sera fait tant que tous les détails auront été considérés. Donc pour moi, il n'y a pas d'autres

considérations sauf si bien sûr on prend en compte les perspectives de certains membres de la communauté et leurs motivations. Mais la réponse du Conseil, c'est : « Non, nous ne poussons rien. Nous soutenons le processus, nous appuyons le travail, nous sommes pour ce travail effectué par la communauté. » Et lorsqu'il y a une révision, nous passons en revue le document et nous le renvoyons avec des commentaires sans faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Et ensuite, on avance.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Avri. Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose à cette réponse ?

Alors je rappelle à ceux qui sont dans la salle qu'il y a un micro dans la salle, donc n'hésitez pas si vous souhaitez ajouter quelque chose à la discussion. J'avais dit dès le début que je voulais que la séance soit interactive donc surtout, n'hésitez pas à utiliser les micros qui sont dans la salle.

Tijani, c'est à vous.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup.

Merci Avri pour cette réponse. Et vous avez vraiment bien décrit ce que nous pensons. Par contre, c'est le Conseil qui a décidé d'ouvrir la série dès que possible. Nous avons une proposition d'ouverture de cette deuxième série donc on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de pression. Il y a une certaine pression mais en fait, la réaction du Conseil par rapport à cette pression, c'est cela réponse, c'est cela qu'il faut bien considérer.

AVRI DORIA :

Un petit commentaire. Je ne me souviens pas, je n'étais pas au Conseil lorsque cela s'est passé. Je ne me rappelle pas avoir été en position quand je travaillais à mon groupe de travail et d'entendre le Conseil dire qu'après la série de 2012, il y aurait une analyse pour savoir s'il y aurait une autre série. C'était donc une décision qui avait été peut-être prise pour pouvoir travailler vers d'autres procédures ultérieures. Pour plusieurs personnes, c'était juste pour une prochaine série.

Le Conseil ayant dit : « Il devrait y avoir telle ou telle chose de faite. », cela, je ne m'en souviens pas. Donc oui, c'est correct. Toutes les failles qui ont été découvertes... Comme maintenant, on peut corriger des failles. Je ne dis pas que j'attends une perfection de la part du groupe ; il y aura des failles. J'ai beaucoup de confiance en eux.

JONATHAN ZUCK : Je suis confiant parce qu'avec le leadership de Göran, tout sera fait de façon impeccable.

AVRI DORIA : La société d'admiration mutuelle ici est palpable.

CHRIS DISSPAIN : Pas de pression ici Göran, pas de pression du tout.

LEÓN SANCHEZ : Oui.

Cherine, vous voulez ajouter quelque chose ?

CHERINE CHALABY : Je voudrais rajouter quelque chose. En fait, la position du Conseil d'Administration...

Excusez-moi, tout le monde parle là. Je vous remercie de m'avoir remercié.

Pour parler plus sérieusement, le Conseil d'Administration a eu beaucoup de pression durant les dernières années. Et on nous a demandé de mettre en place une date. Et le Conseil a été clair : il ne va pas mettre une date en place. Donc on va continuer le travail et puis on donnera bientôt des indications à savoir quand la prochaine série va être lancée.

Alors tout de même, nous avons demandé à ICANN Org d'observer toutes les révisions et de revenir vers nous avec une analyse pour voir bien sûr où en sont toutes ces révisions. J'ai parlé avec Cheryl d'ailleurs. Donc nous savons qu'il y a des difficultés. Mais nous avons dit que s'il y avait du travail préparatoire qui pourrait être fait qui ne serait pas controversé pour la communauté, donc dans l'intérêt de la communauté, on considérerait cela éventuellement. Nous ne sommes pas malgré tout dans une position d'annoncer quoi que ce soit. Nous n'avons donc pas pris de décision jusqu'à présent.

LEÓN SANCHEZ : Merci Cherine.

Göran, vous voulez prendre la parole ? Y aurait-il un micro pour Göran ?

GÖRAN MARBY : Je suis ici dans la salle. C'est bien parce que je vois l'écran, je vois les questions sur le PowerPoint à l'écran.

Tout cela, c'est bien contradictoire quand vous regardez ces questions, comment est-ce que vous allez travailler sur un système pour identifier, etc. Cela veut dire allez hop, on va courir vers un nouveau programme de gTLD.

Quelqu'un peut m'expliquer qu'est-ce que cela veut dire ?
Comment vous voyez la participation des identifiants ?

LEÓN SANCHEZ : Sébastien, vous avez votre...

SÉBASTIEN BACHOLLET : Comme nous avons des outils d'interprétation magnifiques, je vais les utiliser. Excuse-moi pour cela... Non, je ne m'excuse pas d'ailleurs.

Je ne suis pas sûr qu'on ait besoin d'acheter 50 paires de chaussettes pour recouvrir deux pieds, pour prendre une image. Ce n'est pas parce qu'on va rajouter des TLD qu'on va mieux se défendre contre Facebook, Flickr ou etc. Je ne pense pas que ce soit ça la question.

La question, c'est comment est-ce qu'on les utilise ? Comment est-ce qu'on fait en sorte que ce soit facile d'usage ? Comment est-ce qu'on fait avec les IDN qui sont aujourd'hui dans le système puissent permettre d'utiliser des courriels ? C'est tout cela qui est en question. Ce n'est pas rajouter, rajouter, rajouter qui nous défendra mieux. Sinon, effectivement, il faudrait même arrêter toutes les discussions, ouvrir tout de suite les candidatures et prendre toutes les candidatures possibles et imaginables, parce que ce serait cela la défense.

Donc je crois qu'il faut qu'on réfléchisse et qu'on ait un vrai travail de comment est-ce qu'on va se défendre. Et encore une fois, ce n'est pas un prochain tour de TLD qui va changer les choses.

Merci beaucoup.

LEÓN SANCHEZ : Merci Sébastien.

JONATHAN ZUCK : Brièvement, sur votre question, je pense que pour construire sur ce qu'a dit Sébastien, il faut se poser la question sur la première question : quelles sont les causes de ces tendances ? Pourquoi est-ce que les gens croient qu'ils doivent aller vers telle ou telle alternative au lieu d'utiliser les noms de domaine ? Que devrions-nous faire pour adresser les choses sur lesquelles nous avons du contrôle ?

Donc il faut que les gens soient plus confortables dans ce monde de domaines discrets que dans ces espaces alternatifs. Nous avons donc à comprendre quelles sont les natures de ces tendances. Dans ces environnements, il faut parler de contrats, de conformité, de l'internet sémantique, des TLD ; toutes ces questions doivent être adressées puisque cette tendance existe. Donc la question numéro un serait de ralentir le momentum vers

une nouvelle série jusqu'à ce que nous puissions répondre à ces questions. Et nous devons donc adresser ces questions avant d'aller de l'avant. Je ne sais pas si c'est logique.

Je voulais aussi répondre au commentaire d'Avri. Je pense qu'il est raisonnable – et moi, je ne veux pas critiquer bien sûr les efforts qui ont été faits par le groupe de travail sur les procédures ultérieures. Mais il s'agit du fait qu'il y a un... Regardez, les rapports n'ont pas toujours des consensus et on juxtapose cela avec le fait qu'on veut mettre en place une date butoir ou un calendrier. Je comprends. Bien sûr, les deux projets communautaires les plus réussis avaient des dates butoirs : une fois c'était le RGPD et la transition. Donc là, il y avait des calendriers. Donc peut-être qu'un calendrier, une date butoir va aider à rassembler les gens autour de la table. Peut-être que cela va être la réponse. Mais d'une façon externe, la juxtaposition des deux, cela semble... Cela nous donne l'impression d'avoir à faire les choses tout de suite.

L'autre chose que vous avez mentionnée, c'est cela : c'est qu'une portion de la communauté est pressée ou anxieuse pour que le DNS, si vous voulez, rouvre. Cela, c'est une autre conversation qui est toujours sous la surface dans la communauté ICANN. Il y a donc là une minorité dans la communauté qui semble avoir la majorité de l'influence sur le reste de la communauté. Donc cela suggère qu'une majorité –

pas forcément une grande minorité de la communauté – est anxieuse pour une nouvelle série. Ce n'est pas forcément une généralisation.

De toute façon, la communauté en général fait très attention lorsqu'il s'agit de ces procédures ultérieures. Il est donc difficile d'avoir une conversation là-dessus. Ce ne sont pas les utilisateurs qui disent : « Ah, je ne peux pas trouver telle ou telle chaîne. » ; ce n'est pas cela le problème. Ils ont 1 200 choix pour obtenir telle ou telle chaîne, donc ce n'est pas le problème des utilisateurs finaux. Ce n'est pas la communauté des affaires. Les marques peut-être sont intéressées pour faire un peu de travail créatif là-dessus mais en général, la communauté At-Large comme vous est très intéressée à identifier les personnes qui ont été laissées pour compte après la première série et à savoir pourquoi les choses n'ont pas fonctionné au mieux. Si on va mettre la priorité sur quelque chose, on doit mettre la priorité pour des personnes qui ont une demande dans le monde sur une chaîne. Et cela devrait être la seule conversation qu'on ait maintenant.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Jonathan.

Cela nous mène à la prochaine question. Et je voudrais passer le micro à Avri avant pour qu'elle puisse faire un commentaire bref.

AVRI DORIA :

Oui. On m'a fait un signal. On m'a dit de quelque chose que j'avais dit n'avait pas été bien dit de ma part.

Je n'ai pas dit qu'il y avait une décision qui devait être prise. Il y avait une décision qui disait qu'il fallait qu'il y ait une discussion. La première fois, c'était une demi-décision, qui n'était pas sûre, qui n'était pas fixe. Rien n'a été écrit noir sur blanc jusqu'à présent. D'abord, on a dit : Est-ce qu'on veut avoir des séries ultérieures ? Alors cela, c'était le sujet d'une révision de commentaires qui était une révision ouverte alors qu'il y avait un certain nombre de réponses, bien sûr. Je pense que les réponses qu'on avait entendues, c'était de continuer à travailler.

Cheryl là-bas se lève, elle va peut-être venir au micro pour me corriger.

Je voulais quand même corriger ce que j'avais dit. Allez-y, Cheryl, prenez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Je parle en tant que coprésidente qui va prendre la relève que vous avez eue au début du processus PDP des procédures ultérieures.

Mesdames, messieurs de la communauté At-Large, je dois vous rappeler que la méthode ouverte de processus d'élaboration de politiques de la GNSO souhaite la bienvenue à toutes vos opinions durant le processus. C'est un processus prédictible, clair et il a des limitations. Cela veut dire que nous avons une période de commentaires publics. Nous prenons ces commentaires en considération. Nous avons des gens qui travaillent très dur – il y en a deux d'entre vous dans cette salle d'ailleurs. Mais si vous pensez que votre opinion n'a pas été écoutée ou n'a pas été écoutée correctement dans ce processus, le problème, il est le vôtre. C'est votre problème ; ce n'est pas le problème du processus. Nous ne pouvons travailler qu'avec les matériaux que nous avons. Nous avons des milliers d'heures de travail, des centaines de personnes qui contribuent. Et je sais combien d'entre vous ont participé.

LEÓN SANCHEZ : Merci Cheryl.

Je voudrais passer à la prochaine question.

JONATHAN ZUCK : Excusez-moi. Cheryl, je vous aime ; cela, vous le savez. Mais si la seule façon d'avoir une opinion dans la communauté ICANN, c'est de travailler dans tel ou tel groupe de travail, on va avoir là des opinions très limitées. Il y a des commentaires qui ont été faits. Oui, je vous ai parlé de mon impression des commentaires. Disons qu'il n'y a pas eu énormément de voix qui disaient : « Ah, il faut que les choses soient faites rapidement. »

LEÓN SANCHEZ : Allons de l'avant.

AVRI DORIA : Je n'avais pas fini. On parle de projet. Le projet a un calendrier, un ordre du jour. Je ne pense pas que l'étape principale menait à ce que voulaient faire les gens à propos du calendrier. Mais vous savez, l'ordre du jour a changé avec le temps. Cela a changé parce que les choses ont pris plus longtemps que prévu. Donc ce ne sont pas des calendriers ou des ordres du jour comme le EPDP où là on savait qu'il fallait que les choses soient faites. Ou par exemple durant la transition, on savait qu'il fallait que les choses soient faites pendant une année. Cela a pris beaucoup plus de temps d'ailleurs. On ne peut pas se dire combien de temps cela va prendre, voilà notre calendrier. Après, on va dire : « Cela prend plus de temps donc révisons le calendrier. »

Je pense qu'il faut parler... Ce n'est pas une étape principale. On ne doit pas pouvoir dire que cela doit être fait par telle date parce qu'il y a tel ou tel problème ou tel ou tel obstacle.

LEÓN SANCHEZ :

Oui. Cela nous amène à la prochaine question. En fait, on en a déjà un petit peu discuté durant cette dernière conversation mais pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'être avec nous dans cette salle auparavant, cette question est relative au problème dont Jonathan parlait tout à l'heure et Avri aussi en a parlé.

Encore une fois, il y a eu une suggestion qui a flotté un petit peu pour avoir une série de marques avant toute autre série. Alors l'opinion de l'ALAC, c'est de dire que c'est inoffensif. On est concernés par la façon avec laquelle on pourrait se préoccuper de ceux qui ont été laissés pour compte durant la première série. Donc je réfère aux régions faiblement desservies qui ne pouvaient pas tirer profit de cette première série. Avec cette nouvelle question, Avri, pourriez-vous commencer à répondre ?

AVRI DORIA :

On va commencer avec la réponse du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration ne va pas prendre une décision, ne vas pas dire ni oui ni non. Oui, il y a des groupes qui disent que

oui, les marques devraient passer en premier. Il y en a qui disent que les communautés devraient passer en premier. Il y a aussi des gens qui disent que les IDN devraient passer en premier. Je ne pense pas que ce soit une question qui est résolue.

Quand j'étais présidente, je prévoyais que tout le monde allait vouloir passer en premier et que personne ne passerait en premier. Mais c'était juste une prévision personnelle à ce moment-là.

Donc le Conseil ne dit pas : « Oui, on a écouté les marques, les titulaires de marques, etc. » Ce n'est pas le cas.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Avri. Vous voulez suivre, Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Oui. Dans ce cas particulier, ce n'est pas la même chose que ce dont a parlé tout à l'heure. On n'est pas là pour pointer le doigt vers le Conseil. Ce n'est pas une question que les procédures ultérieures ont infiltré le Conseil d'Administration, non, vraiment, je rigole.

Il s'agit là d'une conversation sur cette question. En fait, At-Large est en plein support de trouver des façons plus créatives d'amener de l'argent dans l'organisation. En fait, l'At-Large en a

parlé de façon très claire, trouver des manières pour essayer de remplir les coffres pour être sûrs que nous avons du financement et qu'ainsi, nous ne sommes pas aussi restreints pour les activités que nous voulons faire dans la communauté.

Une série avec des marques, peut-être que ce serait la manière de faire les choses ; ce serait une façon simple de faire les choses. Donc voilà, cette proposition qui avait circulé, c'était à ce sujet. C'était juste une proposition encore une fois qui avait circulé.

Une autre réaction initiale, c'était de dire : « Peut-être. » Mais maintenant qu'on observe les choses en détail et qu'on pense à leur donner une série pour eux seuls, on va avoir l'impression peut-être qu'ils vont tout accaparer. Il va falloir faire attention parce qu'ils vont s'accaparer de toutes les choses que les autres veulent en fait. Et les autres ne pourront pas participer. Ce sera donc une série qui sera seulement pour les marques, etc.

À un certain moment, nous nous demandions s'il pouvait y avoir une série de marques où là, on pourrait leur laisser placer leurs candidature. Il faudra mettre en place un processus pour prévenir des situations qui seraient intentionnelles. Enfin, c'était la nature de la question, ce n'était pas « Pourquoi poussez-vous pour tel ou tel proposition ? », non. On ne connaissait pas la réponse à l'époque. On voulait juste ouvrir la discussion.

LEÓN SANCHEZ : Merci Jonathan.

D'autres personnes dans la salle ?

AVRI DORIA : Je souhaite simplement que ceci soit pris en considération dans le cadre de la discussion sur les procédures ultérieures, il y a des participants de l'ALAC dans ce groupe. Donc lorsque cette discussion aura lieu – et elle aura lieu –, je crois qu'en fin de compte, tout est possible puisque les décisions ne sont pas encore prises. Donc j'espère qu'on le prendra en considération.

LEÓN SANCHEZ : Très bien.

Quelqu'un d'autre ? Holly ?

HOLLY RAICHE : Je voulais simplement ajouter que le rapport, je ne l'ai pas encore lu, je crois que Jonathan a regardé rapidement, mais le rapport définitif, la réponse du Conseil par rapport au rapport sur la confiance du consommateur, j'aimerais que l'on réponde à ceci avant de passer à une autre série parce qu'à mon avis, il y a des suggestions très intéressantes à l'intérieur. Et le Conseil a adopté certaines des recommandations. Donc j'aimerais quand

même qu'on puisse bien le lire parce que certaines des choses qui ont été identifiées comme problèmes, j'aimerais que l'on s'en occupe avant de passer à la série suivante.

LEÓN SANCHEZ : Merci Holly.

JOHN LAPRISE : J'aimerais faire écho au commentaire de Holly. Il me semble que l'idée selon laquelle il y aurait une série de préférence pour les marques, cette idée-là est prématurée. Tant qu'on ne connaît pas les mécanismes, je ne veux pas donner mon avis sur une série potentielle, etc.

LEÓN SANCHEZ : Le Conseil a donné son point de vue par rapport aux recommandations de l'équipe CCT. Nous sommes d'accord. Nous allons nous retrouver à Marrakech pour réfléchir à ce que nous allons faire par rapport à toutes ces recommandations.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci.

Avri, vous avez dit que certaines personnes demandent à ce qu'on commence par les candidatures de la communauté, d'autres par les marques, etc. C'est vrai mais nous avons des propositions concrètes qui ont été faites par le président du groupe A me semble-t-il à l'organisation de la charte. Et donc tout ceci est fait avec des dates précises, il y a des propositions concrètes, etc. Donc voilà pourquoi on a un consensus.

AVRI DORIA :

Je peux répondre à cela ?

Ce serait bien qu'il y ait des propositions concrètes des autres personnes avec des dates, des détails, etc. Ce serait bien.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Avri.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent ajouter quelque chose là-dessus ? Cherine, allez-y.

CHERINE CHALABY :

Non, je souhaitais simplement dire quelques mots sur la révision CCT parce qu'avec Jonathan, on en a parlé l'autre jour et je comprends bien en tant que Conseil d'Administration, nous n'avons pas bien communiqué notre décision. Il aurait sans

doute été plus sage de parler avec l'équipe dirigeante de l'équipe de révision CCT avant d'adopter notre résolution.

Nous allons poursuivre notre discussion avec l'équipe de révision. La situation actuellement, c'est que nous avons accepté certaines des recommandations mais pour d'autres, elles sont en attente. L'ICANN Org va revenir vers nous avec des recommandations de manière à ce que nous puissions travailler. Mais nous attendons en fait les analyses d'ICANN Org.

Encore une fois, nous nous excusons, je pense qu'il y a eu un problème de communication et cela vient de nous.

JONATHAN ZUCK :

Je ne veux pas lancer la discussion sur la révision CCT parce qu'il y a beaucoup de choses à dire là-dessus. Mais dans le contexte de notre discussion, il y a une notion comme quoi un certain nombre des recommandations sont des prérequis pour la nouvelle série. Et je crois que le consensus dans la communauté, c'est effectivement que ce sont des prérequis pour la nouvelle série ; pas pour tout le monde mais quand même pour une majorité des gens. Donc je crois que c'est quelque chose qui est aux pieds du Conseil dans le contexte de la révision, à savoir est-ce que vous êtes d'accord ? Est-ce que certaines de ces choses représentent un prérequis ?

Je ne veux pas une réponse immédiate mais c'est quand même un exemple. La communauté demande à ce que le Conseil confirme. Oui, par exemple il y a abus du DNS, il faut que ce soit résolu avant la nouvelle série, je ne sais pas, quelle que soit la question. Mais la communauté cherche ce type de travail et je pense que cela fait partie du travail du Conseil de prendre ce type de décision.

GÖRAN MARBY :

Je m'appelle Göran Marby, je suis PDG de l'ICANN mais je souhaite parler en mon nom personnel, en tant qu'individu.

C'est cela le problème. C'est facile à dire qu'il faut qu'on soit chef de file dans ces décisions. Mais le problème, c'est que ceci dépend de la communauté. Tout le monde souhaite faire ce qui est bon, ce qui est bien. Chacun a son opinion.

Peut-être que je suis peut-être trop dur par rapport à cela mais lorsque je suis arrivé à l'ICANN il y a quatre ans, on a beaucoup parlé de l'interférence du Conseil et de l'organisation dans le développement de politiques. Donc j'ai été très clair au niveau du personnel. J'ai vraiment mis les limites.

Lorsque le Conseil appuie quelque chose, approuve quelque chose et qu'il s'exprime sur le développement de politiques, est-ce que cela ne veut pas dire qu'on dépasse les limites de notre

mission ? Et je crois que c'est une conversation qui est au cœur des problèmes. Parce que nous, en tant qu'individus, en tant que particulier, parfois, on est d'accord. Mais je crois que les choses sont claires : le processus de développement de politiques vous appartient à vous. Et le Conseil ne doit jamais – absolument jamais – intervenir.

Je crois qu'il est important qu'on y réfléchisse. C'est difficile de dire que le Conseil doit avoir un rôle de leadership dans le processus de développement de politiques parce que cela veut dire qu'on dépasse notre mandat. Et c'est un petit peu comme de dire : « Oui, absolument, il faut le faire. »

Ne prenez pas ma photo s'il vous plaît. Excusez-moi. Je vous taquine. Si vous voulez tout à l'heure, on fera un selfie en se faisant une embrassade.

Vous voyez, c'est cela le problème. Il y a une confiance qui a été établie au cours de quatre années passées entre le Conseil, la communauté et l'Org et je crois que c'est important de la maintenir.

JONATHAN ZUCK :

Oui. Je ne voulais pas ouvrir la boîte de pandore avec la question CCT. Je comprends tout à fait les préoccupations de la communauté. Je comprends tout à fait que parfois, les gens

étaient impliqués alors qu'ils ne devaient pas l'être. Je comprends tout à fait tout ce qui s'est passé avec le CCWG responsabilité, etc. C'est une question d'équilibre. Mais il y a deux choses que j'aimerais soulever, un premier point qui ne prête pas trop à controverse et le deuxième, un peu plus.

Le processus de révision d'abord est un processus de la communauté et est géré par la communauté. Il y a des membres qui font partie de la révision qui sont des membres de la communauté, donc ces recommandations viennent de la communauté. Ce n'est pas la même chose qu'un processus de développement de politiques mais peut-être qu'il s'agit également d'un processus de développement de priorités. Et je pense que le Conseil d'Administration peut approuver ou être d'accord avec les priorités tel qu'elles sont exprimées par la communauté.

Donc je crois que les préoccupations de la communauté, c'est lorsque le Conseil d'Administration prend une décision par rapport à quelque chose qui n'est pas venu de la communauté. Alors un petit exemple, la révision SSR. Cela, c'est quelque chose qui n'a pas reçu la confiance. Personne ne peut être absolutiste parce que ce n'est pas la réalité.

GÖRAN MARBY : Par rapport à SSR2, parfois, on confond un peu tout. Le SSR2, il y a eu pause puis redémarrage pour des raisons très spécifiques et on était d'accord avec les responsables, les dirigeants de la communauté. Ce n'était pas une initiative du Conseil d'Administration. N'en reparlons plus de cela.

Donc en fait, vous avez donné la réponse à l'instant et même auparavant. Beaucoup de ces recommandations CCT sont maintenant utilisées pour la série suivante de discussions. Et cela montre justement comment le processus doit fonctionner. Vous avez des recommandations, vous avez vraiment des choses que les gens prennent en considération. Donc en fait, c'est un fonctionnement mécanique. Peut-être qu'on crée un problème là où il n'y en a pas parce que les mêmes personnes qui étaient dans la révision font maintenant partie du sub pro.

LEÓN SANCHEZ : Désolé mais nous devons passer à la suite. Désolé, j'interromps la fête. Voilà, ils se font un câlin, c'est magnifique. Une photo maintenant. C'est beau.

CHRIS DISSPAIN : Je voulais simplement vous dire que pour ceux qui sont à distance, vous devez savoir qu'il n'y a plus de distance entre Göran et Jonathan.

LEÓN SANCHEZ :

Alors autre question de l'ALAC au Conseil en ce qui concerne le RGPD et le EPDP est la question de savoir comment les intérêts des non-titulaires sont pris en compte dans le processus du EPDP. Donc je vais lire une partie de la question. « Dans la plupart des cas, les lignes ne sont pas très claires, les limites ne sont pas très claires. Mais en termes de conformité, ceux qui sont utilisateurs finaux non titulaires de nom de domaine, les points de vue sont différents. Les parties contractantes sont confrontées à une mosaïque de questions relatives à la responsabilité. Ceci étant, il est impératif pour que les chercheurs et les agences d'application de la loi puissent avoir accès à certaines informations. La communauté de l'ALAC est consciente des efforts qui ont été effectués par ICANN Org pour prendre en compte les questions de responsabilité. Pouvez-vous nous aider à comprendre la probabilité comme quoi le résultat ou les autres efforts pourront assurer que la grande majorité des gens ne souffre pas des besoins de la minorité ? »

CHRIS DISSPAIN :

Je vais essayer d'être bref et de parler de tout ce dont il faut parler dans les temps qui nous sont impartis.

Par rapport à l'UAM, il faut qu'il y ait cette conformité à la loi. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Le groupe technique de

Göran a proposé un mécanisme pour répondre aux requêtes. Et Org commence à parler aux organismes concernés pour en fait approuver les utilisateurs avec certains motifs.

Il y a également la discussion des rôles et des responsabilités conformément à ce qui a été mis en place dans le rapport EPDP.

Par rapport à trois composantes qui doivent être en place pour que l'UAM fonctionne, qui, quoi, comment et pourquoi. C'est cela, les éléments : comment est-ce qu'on autorise et comment est-ce qu'on authentifie les utilisateurs finaux et quel est le processus à suivre. Donc lorsqu'on avance par rapport à ces trois composantes, il faut bien comprendre qu'il y a une dépendance très importante. Un UAM vraiment mondial veut dire qu'il y ait des règles qui soient approuvées. Il faut confirmer que le mécanisme réduise bien la responsabilité juridique des parties contractantes en ce qui concerne le traitement des requêtes.

Donc il nous faut que ces deux choses soient en place parce que sans assurance comme quoi le qui, le quoi, le comment et le pourquoi est conforme au RGPD, chacune des parties contractantes continuera à appliquer son propre profil de risques en cas de collecte de données ou de demande de collecter de données. Et donc il y aura un problème par rapport à la loi.

Le mécanisme UAM doit pouvoir réduire la responsabilité juridique des parties contractantes en termes de traitement des demandes. Et bien sûr, il faudra que ceci soit approuvé par le Conseil sur la base de l'évaluation de ces règles. Donc en fait, tout se recoupe.

À la base, ce que je viens de dire, c'est que la phase deux du EPDP comporte une certaine quantité de travail qui doit être faite, mais il y a une dépendance sur les parties externes. Alors il peut s'agir de la signature au niveau supérieur, au niveau pan-Union européenne. Je ne sais pas si cela vous permet de comprendre la probabilité du résultat mais il nous faut prendre en compte en fait la partie externe, c'est-à-dire l'Union européenne. Donc il y a ce qui doit être fait en dehors de la phase deux pour répondre aux autorités de protection des données. Donc tout ceci est en train de se faire.

Et en ce qui concerne la phase deux, je crois qu'une consultation juridique est absolument critique et il faut que cela soit fait rapidement.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup, Chris. Des commentaires, des réactions ?

Alan ?

ALAN GREENBERG : Ce n'est pas une réaction, c'est simplement une question relative à ce sujet qui est pertinente par rapport à la phase deux.

Lorsqu'on a commencé le fun du RGPD – et je dis cela simplement pour dire que l'idée, c'était quand même de conserver le système existant, le système WHOIS. Est-ce que c'est toujours le point de vue du Conseil d'Administration ?

CHRIS DISSPAIN : Oui.

ALAN GREENBERG : Merci.

JOHN LAPRISE : Un élément de cette question auquel j'aimerais quand même apporter une nuance – et on en a parlé avec l'ALAC – on a dit que l'accès des parties tierces est impératif pour par exemple les agences d'application de la loi, etc. Nous savons bien que la protection des consommateurs et la recherche, etc., tout ceci n'est pas créé sur le même pied d'égalité. Beaucoup des requêtes sont utilisées à d'autres fins que la répression. Et donc nous avons certaines préoccupations dans notre communauté par rapport à cette question, surtout pour les organismes qui peut-être sont considérés comme légitimes et qui en fin de

compte pourraient utiliser l'UAM à des fins qui sont peut-être illégitimes aux yeux des consommateurs. Donc ceci nous inquiète. Et comment est-ce qu'on s'en occupe dans le cas de l'UAM ?

CHRIS DISSPAIN :

J'aimerais clarifier quelque chose. Les forces d'application de la loi ont accès, pas accès au même niveau que par le passé mais je pense que pour l'instant, c'est clair, l'accès existe. Ce n'est peut-être pas satisfaisant pour elles parce qu'elles ne peuvent pas dépasser les frontières, etc. mais elles ont l'accès. Et on en a parlé avec Alan dans différentes discussions au sein du groupe de travail du EPDP. Le problème de protection du consommateur, cela dépend de la loi locale parce qu'il y a des agences d'application de la loi qui ont un accès. Et cet accès existe également dans certaines associations de consommateurs.

Donc le travail du groupe d'experts, je ne le remets pas en doute. Mais si vous revenez au rapport de 2015, ce que nous avons recommandé, c'est un système qui à la base correspond à ce que le RGPD nous force à faire. Nous avons parlé d'accès sur différents niveaux, différentes données disponibles pour différentes personnes, nous avons parlé de niveaux d'accréditation, etc., nous avons parlé de l'utilisation illégitime ;

tout ceci existe dans ce rapport. Nous pouvons revenir là-dessus, revoir les choses et tirer certaines leçons si on le souhaite. Peut-être que la communauté pense que cela a été forcé mais le travail a déjà été fait. Donc si on peut dépasser cette préoccupation, je pense que cela peut être utile. On peut d'ailleurs choisir certaines choses et en laisser d'autres de côté mais il y a quand même du travail qui a été fait.

Maintenant, on est forcé de faire le travail à cause du RGPD, donc pourquoi ne pas revenir à ce qui a été fait par le passé.

LEÓN SANCHEZ : Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Juste pour être sûr parce que tout le monde parle avec beaucoup d'acronymes. Chris, excuse-moi mais UAM, c'est mieux qu'on dise au moins une fois dans le discours que c'est *Unified Acces Model*.

La deuxième chose, un peu d'histoire, c'est une décision du Conseil d'Administration de l'ICANN de créer le groupe de travail d'experts qui a demandé au président et CEO de le mettre en place. Ce n'est pas une invention du directeur général tout seul.

Merci beaucoup.

LEÓN SANCHEZ : Merci Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je parlais des acronymes et je disais que c'était la décision du Conseil d'avoir la création d'un groupe d'experts. Ce n'était pas seulement la décision du PDG même si c'était le PDG qui avait organisé le groupe.

GÖRAN MARBY : Je pensais que tu parlais du groupe de travail technique. OK, c'est bon, j'ai compris.

LEÓN SANCHEZ : On a aussi posé deux questions à la communauté. Si on pouvait maintenant avoir à l'écran les questions venant du Conseil. Alors voilà. Que devrait faire le Conseil, ICANN Org et la communauté vis-à-vis la mise en œuvre réussie de ces plans ? Nous aimerions avoir trois suggestions aussi concrètes que possible là-dessus. Voilà, nous voulons parler de ce plan stratégique quinquennal. Donc nous voulons que ces suggestions soient aussi concrètes que possible. Nous aimerions entendre vos réflexions là-dessus.

Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci au Conseil. Une des choses que j'espérais qu'on puisse faire, c'était d'avoir une conversation. Et c'est ce que nous avons fait durant la première partie de cette séance. Cela a souligné bien sûr l'importance des sujets importants pour les participants du groupe de travail. Donc c'est bon de savoir que nous avons les membres de l'ALAC et d'autres contributeurs dans le public qui ont participé encore une fois aux réponses et aux questions.

Pour parler de cela – ce sera assez bref d'ailleurs –, nous avons eu une réunion et nous avons tenu des contributions puisque nous fournissons des avis au Conseil. Et nous avons pensé que ce serait une bonne opportunité aujourd'hui de continuer. D'autres sujets étaient plus importants à ce moment-là, comme la gouvernance et les aspects concernant le modèle multipartite.

Il y a eu d'autres séances d'ailleurs qui ont eu lieu durant cette réunion. Par exemple, je regarde les discussions qui ont eu lieu par rapport à la vision du Conseil pour être un champion d'un internet ouvert, transparent et unique au niveau mondial et aussi pour qu'il soit superviseur de confiance de ces identifiants uniques. Il faut que le Conseil, vraiment, réfléchisse au fait qu'il doit pouvoir démontrer à la communauté de l'internet qu'ils sont les champions, des superviseurs de confiance. Comment

est-ce que le Conseil propose de démontrer cette faculté ? Cela va être très important si les gens veulent vraiment accepter cette vision de l'ICANN.

Une autre demande est relative à cette vision d'ailleurs : comment est-ce que le Conseil met la priorité sur certains points stratégiques dans ce plan quinquennal ? Et comment est-ce que le Conseil va appliquer un temps égal à chacun de ces objectifs ?

Du point de vue d'ICANN Org... Nous avons d'ailleurs incorporé ces questions dans les commentaires publics. Ces points sont relatifs à la vision, à la mission. La communication a été donc un aspect important pour At-Large. Et nous voulons nous assurer que cette vision et cette mission de l'ICANN est vraiment partagée à travers la communauté et qu'il faut que le contenu de cette communication permette à toutes les personnes qui utilisent l'internet – surtout celles qui sont moins techniques – de bien comprendre quel est ce plan stratégique et de savoir comment il est important et pourquoi il est important pour les utilisateurs finaux.

Ce plan qu'a développé l'ICANN doit être fait en collaboration avec les représentants des SO et des AC au sein de la communauté de l'ICANN. Ainsi, les résultats des projets que pour l'instant nous n'avons pas encore identifiés parce qu'on n'a pas participé, ces résultats de projets pourraient indiquer la

pertinence qu'ils auraient par rapport aux objectifs des autres unités constitutives.

Lorsqu'il s'agit cela communauté, nous avons aussi discuté le fait qu'il était important que chaque communauté ou du moins chaque plan stratégique et objectif stratégique corresponde au plan de l'ICANN et qu'il ait un effet descendant dans les activités. Cette connexion n'a pas encore été formalisée.

LEÓN SANCHEZ :

Je dois m'excuser. Je dois vous dire que nous n'avons pas trop de temps parce que nous avons un chevauchement avec la prochaine séance. Je n'avais pas vu cela sur le calendrier. Donc nous devons ajourner.

Je voudrais vous remercier pour toutes ces conversations très constructives. Ces conversations sont clés pour la performance du Conseil et des organisations. Je voudrais ainsi continuer ce dialogue, bien sûr au sein de la communauté At-Large. Mais nous allons aussi continuer à revenir vers vous avec des informations et aussi à recevoir votre feedback de façon continue. Donc encore une fois, continuons cet exercice de communication entre nous.

Merci beaucoup à tous.

Cherine, vous avez un mot à dire avant d'ajourner ?

Merci. On va faire donc maintenant une pause.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]